



Discours

Session du Conseil départemental du 8 décembre 2025

Mes chers collègues,

En ouvrant aujourd’hui, cette séance de notre Assemblée départementale, ma première en tant que Président, je mesure pleinement la portée de ce moment.

L’honneur que vous m’avez accordé le 13 octobre dernier est indissociable d’un devoir : celui de veiller, avec constance et responsabilité, à la bonne marche de notre collectivité et à la préservation du service public auquel nos concitoyens sont légitimement attachés.

Je mesure l’importance de la mission qui nous rassemble ici :

- garantir la continuité de l’action publique
- assurer l’équilibre de nos finances
- et maintenir la capacité du Département à agir au service des Aubois et des Auboises

Tout cela dans le respect des valeurs qui fondent notre majorité départementale : la proximité, la solidarité, l’équité et l’intérêt général – des valeurs que je sais partagées au-delà des sensibilités.

C'est d'autant plus important que nous sommes confrontés à une situation nationale préoccupante, qui appelle à la lucidité et à la cohérence.

Depuis plusieurs années, les Départements connaissent une dégradation préoccupante de leurs équilibres financiers. Alors que 14 d’entre eux seulement se trouvaient en grande difficultés en 2024, ils sont désormais 54.

Cette évolution, vous le savez, n'est pas un phénomène passager. Elle s'enracine dans un effet de ciseaux devenu structurel : des dépenses incontournables qui augmentent fortement et des recettes dont la progression est contrariée, parfois affaiblie, souvent insuffisante.

Les charges de solidarité humaine – qui sont le cœur de nos compétences –, l'inflation, le coût croissant des ressources humaines, l'adaptation aux impératifs énergétiques : tout concourt à une augmentation soutenue de nos dépenses. Et j'insiste particulièrement que cela intervient très souvent en dehors de toute possibilité d'ajustement local.

En parallèle, la baisse des DMTO, la perte d'autonomie fiscale, l'absence d'indexation des dotations, les compensations partielles de l'État : autant de facteurs qui fragilisent nos recettes.

Au niveau national, cela se traduit par 6 milliards d'euros supplémentaires de dépenses et 8,5 milliards d'euros de recettes en moins.

Ce constat, partagé par tous les Départements, impose une prise de conscience collective.

Et comme si cela ne suffisait pas, le projet de loi de finances pour 2026, quant à lui, ferait peser sur les collectivités un effort compris entre 4,6 et 8 milliards d'euros, selon l'Observatoire de l'économie de la Fondation Jean Jaurès.

C'est un effort que je considère disproportionné. Nous ne pouvons plus accepter l'inacceptable !

Les Assises de notre association des Département de France qui se sont tenues à Albi fin novembre ont rappelé avec force que les Départements sont un pilier du modèle social français.

Sans eux, la politique de solidarité s'effondre.
Sans eux, la ruralité s'abîme.
Sans eux, l'égalité des chances devient un slogan vide.

(en revenant à une voix très calme et posée)

Nous assumons nos responsabilités.
Nous assumons nos missions sociales et de solidarité.
Mais nous ne pouvons plus assumer seuls des dépenses décidées nationalement.

C'est tout le sens de l'alerte lancée par François Sauvadet : « Monsieur le Premier ministre, arrêtez de charger la barque : elle est en train de couler ! »

Ces mots traduisent une réalité : Quand l'État transfère des charges sans les compenser, il met en péril l'action publique locale. Et il met en péril la confiance de nos concitoyens.

La Constitution est pourtant claire : le décideur doit être le payeur.
Nous n'en demandons pas davantage. Mais nous n'accepterons pas moins.

Et très clairement, la refonte d'un financement pérenne, équitable et évolutif des politiques sociales n'est pas une revendication corporatiste – pas du tout – c'est une condition de stabilité pour notre cohésion nationale.

Il ne s'agit ni de contester nos missions, ni de relâcher notre solidarité, mais de garantir la soutenabilité d'un modèle qui engage la Nation tout entière.

S'agissant plus particulièrement de notre situation, elle appelle à une vigilance attentive doublée d'un devoir de responsabilité.

Le Département de l'Aube, et je veux ici le dire clairement, ne figure pas *[pas encore]* parmi les collectivités les plus exposées. Cependant, nul ne peut ignorer les effets de la conjoncture nationale.

Comme tous les Départements, nous sommes confrontés à l'augmentation de nos dépenses sociales, à des incertitudes fiscales et à la nécessité d'anticiper des évolutions législatives et réglementaires encore en discussion.

Dans ce contexte, je propose à notre Assemblée un choix responsable, un choix de sincérité – de reporter le vote du budget primitif 2026 au 30 mars prochain. Les orientations budgétaires seront, quant à elles, présentées le 2 février.

Ce délai est indispensable pour disposer :

- des montants définitifs des dotations de l'État ;
- des compensations fiscales attendues ;
- des données relatives à l'évolution des rémunérations et des charges sociales ;
- et de l'ensemble des informations nécessaires à une construction budgétaire à la fois sincère et réaliste.

C'est bien d'un acte de maîtrise et de sérieux dont il s'agit, puisque nos services travaillent, d'ores et déjà, à identifier les marges de manœuvre, à renforcer l'efficacité de nos politiques publiques et à garantir l'équilibre de notre futur budget.

Je souhaite que ce travail s'inscrive également dans une vision de long terme porté par un plan pluriannuel d'investissement actualisé.

Ce document, essentiel à la visibilité de notre action, aura pour objectif de concilier ambition et responsabilité.

Il orientera nos investissements en faveur des communes, de la jeunesse, de nos infrastructures routières, de la transition écologique, de la cohésion territoriale et de la préservation de notre cadre de vie.

Mais nous le ferons avec un cap clair : dépense utile, dépense juste, dépense responsable. Il s'agit de hiérarchiser, d'optimiser et de planifier – mais de le faire avec sérénité et dans la collégialité.

Il ne s'agit pas de faire autrement pour prendre en compte les exigences nouvelles qui s'imposent à nous. C'est une réflexion que je souhaite aussi impulser dans une stratégie pluriannuelle s'agissant du fonctionnement.

C'est essentiel car le Département est un repère stable dans un contexte d'incertitude.

À l'heure où la confiance envers les institutions nationales s'effrite, les Départements apparaissent comme des échelons de stabilité.

Les Français, dans leur immense majorité, leur accordent leur confiance et reconnaissent leur rôle concret, quotidien et protecteur. Cette confiance nous oblige.

Nous continuerons d'assumer, avec rigueur et humanité, nos missions essentielles :

- la solidarité car le département est protecteur des plus fragiles ;
- le soutien aux communes car le département est le rempart contre la fracture territoriale
- l'aménagement équilibré du territoire car le département est le garant d'une république qui ne se résume pas aux métropoles;

C'est pourquoi, et je le dis avec force : Attaquer les départements, c'est affaiblir la France.

En conclusion de mon propos introductif à notre assemblée départementale, je vous propose de retenir que le contexte nous commande d'agir avec responsabilité tout en restant fidèle à nos valeurs.

Je pense que vous avez bien compris, mes chers collègues, que la période qui s'ouvre et le travail que nous allons conduire engage plus qu'un exercice budgétaire : il engage la capacité de notre collectivité à demeurer un acteur essentiel de l'équilibre territorial et de la solidarité nationale.

Face à ces défis, nous allons devoir faire preuve de lucidité, de méthode et d'un sens aigu de l'intérêt général. C'est dans cet esprit que j'entends exercer les responsabilités que vous m'avez confiées. Parce que je souhaite que l'Aube continue d'être un Département engagé, solidaire et tourné vers l'avenir.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation, sur votre sens de la mesure et sur votre attachement au service public.

Je vous remercie.